

AR PREFECTURE  
017-211700281-20170921-03-DE  
Reçu le 28/09/2017

TELETRANSMIS AU  
CONTROLE DE LEGALITE  
sous le N° 017-211700281-2017-  
-----  
Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : \_\_\_ / \_\_\_ / 2017

DÉLIBÉRATION



*Aytres*  
N° : 03  
Chef de Service  
Dany TROUVE

## CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2017

Sous la Présidence de Monsieur Alain TUILLIERE, Maire,

• Assisté de :

Mme Martine VILLENAVE, M. Dominique GENSAC, Mme Hélène RATA,  
M. Patrick BOUYER, Mme Patricia CLUCK, M. Arnaud LATREUILLE,  
Mme Catherine JOUAULT, Mme Katia GROSDENIER, M. Jérémy FERRET,  
M. Bertrand ELISE, Mme Anne-Marie MAILHE, M. Alexandre LECLER,  
Mme Hélène DE SAINT DO, M. Jean CAZZANIGA, Mme Annie DAGOIS,  
Mme Caroline DUCHET, M. Patrice SCHWAB, M. Michel ROBIN,  
Mme Marie-Christine MILLAUD, Mme Annie GEHAUT, M. Jérôme  
PIQUENOT, M. Tony LOISEL, Mme Sophie DESPRES, M. Gérard- François  
BOURNET.

• Etaient absents excusés représentés :

M. Norbert BRIAND (procuration à Mme Martine VILLENAVE)  
M. François DRAGEON (procuration à Mme Marie-Christine MILLAUD)

• Etaient absentes excusées :

Mme Christelle SALLAFRANQUE et Mme Sarah ABOURA.

• Secrétaire de séance :

Annie DAGOIS

DATE DE CONVOCATION .....	14/09/2017
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE .....	29
NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS OU AYANT DONNÉ UNE PROCURATION .....	27

### OBJET : INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES, DES PLANS D'EAU ET DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - APPROBATION DU RECENSEMENT

Comme décidé en Conseil municipal du 06 novembre 2014, la commune s'est engagée dans l'inventaire des zones humides de son territoire dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) mené par la Communauté d'agglomération de La Rochelle.

Cette étude répond également aux exigences du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) du bassin Loire-Bretagne qui impose la réalisation d'inventaire des zones humides. Elle a mobilisé des financements extérieurs de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Place des Charmilles  
BP 30102  
17 442 AYTRE Cédex  
tél 05 46 30 19 19  
fax 05 46 30 19 00  
information@aytre.fr  
www.aytre.fr

L'Institution Interdépartementale du Bassin Sèvre Niortaise (IIBSN), structure porteuse du SAGE Sèvre niortaise, a élaboré un cahier des charges pour la réalisation de ces inventaires dont les modalités ont été validées par la Commission Locale de l'Eau.

Un groupe d'acteurs locaux composé, d'élus de la commune, de représentants d'associations, de représentants socioprofessionnels notamment agriculteurs, a été constitué. La composition de ce groupe a été actée par délibération du 06 novembre 2014.

Plusieurs réunions ont eu lieu afin de suivre et coordonner le travail :

Réunions	Ordre du jour	Date	Nombre de personnes présentes du GAL
1 <sup>ère</sup> réunion du groupe d'acteurs	Installation du groupe d'acteurs locaux et présentation de la démarche d'inventaire.	29/01/2015	18
2 <sup>ème</sup> réunion : inventaire terrain avec le groupe d'acteurs locaux	Présentation de la méthode de délimitation et caractérisation sur le terrain.	19/02/2015	14
3 <sup>ème</sup> réunion : restitution auprès du groupe d'acteurs locaux	Restitution des inventaires au groupe d'acteurs locaux (atlas cartographique).	24/05/2016	8

Tout au cours du processus d'inventaire, la commune et la Communauté d'agglomération de La Rochelle ont communiqué auprès de la population sur le dossier au travers de leur site internet, d'expositions, etc...

L'atlas provisoire de la cartographie des zones humides, du réseau hydrographiques et des plans d'eau a été mis à disposition du public du 14 mars 2016 au 30 avril 2016 accompagné d'un registre pour y faire des remarques.

#### Résultats de l'étude :

L'inventaire des zones humides a été mené à l'échelle de la commune soit sur 1220 ha.

Les zones humides recensées représentent 45,43 ha soit 3,72% de la surface communale hors périmètre de marais gérés.

Au total, 96 sondages pédologiques ont été réalisés pour valider la présence ou l'absence de zones humides (24 caractéristiques de zones humides, 72 non caractéristiques de zones humides).

<b>AR PREFECTURE</b>	<b>TELETRANSMIS AU</b>
017-211700281-20170921-03-DE	<b>CONTROLE DE LEGALITE</b>
Reçu le 28/09/2017	sous le N° 017-211700281-2017- _____
	-----
	Accusé de Réception Préfecture
	Reçu le : __ / __ / 2017

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

**A 18 VOIX POUR, 8 CONTRE ET 1 ABSTENTION,**

- **APPROUVE** le recensement des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme,  
le Maire,



Alain TUILLIERE

PJ : carte / inventaire des zones humides.

AR PREFECTURE

017-211700261-20170921-03-DE  
Regu le 28/09/2017



AR PREFECTURE

017-211700261-2017 0921-03-DE  
Reçu le 28/09/2017

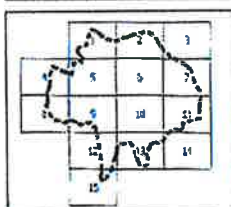
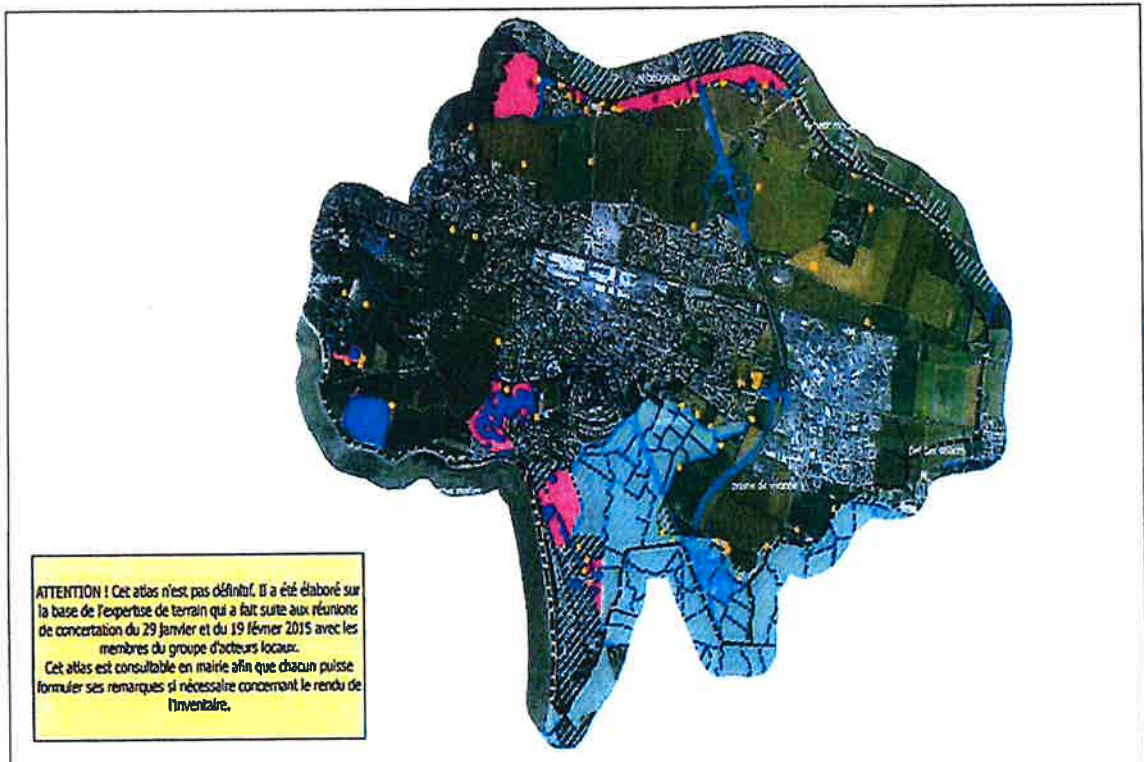
Annexe délibération n° 03

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES, DES PLANS D'EAU ET DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE  
DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL -  
APPROBATION DU RECENSEMENT

La carte ci-après présente les résultats des inventaires.



Inventaire des zones humides, des plans d'eau et du réseau  
hydrographique  
Commune d'Aytré (17028)



Légende

Zones humides et autres zones

- Zones humides
- Plans d'eau et mares
- Zones non humides inondables
- Zones non prospectées

Sondages pédologiques

- Sondage caractéristique d'une zone humide
- Hydromorphie significative en profondeur
- Aucun trait d'hydromorphie

Repères

- Réseau hydrographique (BD TOPC)
- Réseau hydrographique (CDALR)
- Réseau hydrographique (terrain)
- Périmètres de marais gérés
- Limites communales



Sources : (IGN BD ORTHO) (2013), IGN TOPO (2016) - Données CDALR, Groupe d'acteurs locaux, BIOTOPE - Cartographie : Biotope 2016.

NB: le rapport d'étude et de cartographie des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau sera consultable sur le site internet de la Communauté d'agglomération de La Rochelle: <http://www.agglo-larochelle.fr/plan-local-d-urbanisme-intercommunal#l-inventaire-des-zones-humides>

